



# Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports

## CONTENTS

### 1

Statistiques des descriptions d'ONPV publiées sur le PPI (au 31 août 2015)

### 2

Description de l'ONPV – Ajouter un nouveau rapport ou remplacer un ancien ?

### 3

Ateliers régionaux de la CIPV et obligations nationales en matière d'établissement de rapports au titre de la Convention

### 3

Le point sur la vérification des informations relatives aux éditeurs PPI

## Statistiques des descriptions d'ONPV publiées sur le PPI (au 31 août 2015)

Description de l'ONPV				Janvier-août 2015	
Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de rapports	Nouveau	Mise à jour
Afrique	49	26	39	3	2
Asie	25	13	18	0	2
Europe	45	29	38	1	5
Amérique latine et Caraïbes	33	20	47	4	5
Proche-Orient	15	2	3	0	0
Amérique du Nord	2	2	3	0	0
Pacifique Sud-Ouest	13	13	23	7	7
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>105</b>	<b>171</b>	<b>15</b>	<b>21</b>

Description de l'ONPV		Août 2015	
Région	Partie déclarante	Nouveau	Mise à jour
Afrique	-	0	0
Asie	-	0	0
Europe	-	0	0
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	0	1
Proche-Orient	-	0	0
Amérique du Nord	-	0	0
Pacifique Sud-Ouest	Samoa, Nouvelle-Zélande	1	1

## Année de l'« Organisation des ONPV »

La présente série de bulletins d'information (1 à 12) sera publiée d'avril 2015 à mars 2016 et traitera des objectifs et du fonctionnement des ONPV. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.



## Description de l'ONPV – Ajouter un nouveau rapport ou remplacer un ancien ?

Lorsque vous envisagez de rédiger un nouveau rapport concernant la description de votre ONPV, au titre de l'obligation y afférente, nous vous invitons à consulter les rapports précédemment mis en ligne par votre pays dans la section ci-dessous.

**National Reporting Obligations**

- + Add new **Description of the NPP0**
- + Add new Legislation: Phytosanitary Requirements/Restrictions/Prohibitions
- + Add new Entry Points
- + Add new List of Regulated Pests
- + Add new Official Pest Reports
- + Add new Organizational Arrangements of Plant Protection
- + Add new Rationale for Phytosanitary Requirements
- + Add new Non-compliance
- + Add new Pest status
- + Add new Emergency Actions



Il est davantage utile et préférable de modifier le rapport existant en cliquant sur le bouton « Edit » à droite du titre du rapport que de créer un nouveau rapport. Cela permet de supprimer du PPI des informations caduques concernant la description de votre ONPV et de ne pas insérer des données obsolètes dans les statistiques. Si vous avez besoin de modifier le titre d'un rapport, merci de bien vouloir contacter le Secrétariat (ippc@fao.org ou dorota.buzon@fao.org). Veuillez noter que toutes les versions précédentes de votre rapport sont archivées en tant qu'anciennes versions.

Si vous estimez néanmoins que l'envoi d'un nouveau rapport est nécessaire, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Ajouter un nouveau » pour le publier sur le PPI.



Description of the NPP0 from **Australia** ← Go back

Title	Report files	Publication Date	Last Updated	
2013 Description of Australia's NPP0	En	04 Oct 2013	10 Jul 2015	
Sea Container Risk Management Policy (SCRMP)		01 Nov 2010	09 Nov 2010	

## Le saviez-vous ?

Les PCO sont chargés d'échanger des informations dans le domaine de la santé des végétaux. Nous vous prions de bien vouloir diffuser largement auprès de vos collègues et fonctionnaires les bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports afin de mieux sensibiliser à ces obligations. Il ressort des commentaires reçus des ONPV et du personnel des parties contractantes que nombre d'entre eux ne reçoivent pas ces bulletins et souhaiteraient pouvoir les consulter.



## Ateliers régionaux de la CIPV et obligations nationales en matière d'établissement de rapports au titre de la Convention

Dans le cadre des ateliers régionaux de la CIPV organisés cette année, une demi-journée a été consacrée aux obligations nationales en matière d'établissement de rapports. Avant chaque atelier, les stagiaires ont participé à un exercice sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports. Il s'agit d'un exercice de groupe sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports qui consiste en une analyse des rapports apportés par chaque participant. L'exercice vise à :

- ◆ attirer l'attention sur l'importance des points de contact officiels de la CIPV ;
- ◆ s'assurer que les rapports existants (déjà disponibles) sont bien identifiés en tant que tels et publiés sur le PPI ;
- ◆ s'assurer que des dispositions sont en place pour tenir à jour les informations relatives au point de contact officiel de la CIPV et les rapports liés aux obligations nationales en matière d'établissement de rapports.



Les participants sont invités à présenter un plan d'action sur les obligations nationales en matière d'établissement en ce qui concerne la notification : a) changements concernant le PCO, b) description de l'ONPV et c) liste des points d'entrée. Jusqu'à présent, deux ateliers ont été organisés : l'un à Fidji, en juillet, pour le Pacifique, et l'autre à Bykovo, pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, début septembre. Les participants ont été très satisfaits des résultats des ateliers et ont partagé bon nombre d'informations concernant les obligations nationales en matière d'établissement de rapports. Avant de participer aux ateliers, les participants doivent impérativement participer aux exercices d'introduction susmentionnés.



## Le point sur la vérification des informations relatives aux éditeurs PPI

En août 2015, le Secrétariat de la CIPV a contacté (par courriel) les points de contact de la CIPV ayant nommé un ou plusieurs éditeurs PPI en leur demandant de confirmer la validité des nominations et des adresses de courriel des éditeurs. Lorsque le point de contact souhaitait nommer un nouvel éditeur (pour remplacer le précédent ou en ajouter un), il lui a été demandé d'envoyer au Secrétariat de la CIPV le formulaire de candidature dûment rempli.

Sur 122 pays, 52 ont donné suite jusqu'à présent. Ainsi, 20 nouveaux éditeurs ont été enregistrés et les informations sur 26 anciens éditeurs ont été supprimées. À titre de comparaison, entre janvier et juillet 2015, seuls cinq nouveaux éditeurs avaient été enregistrés et aucune information n'avait été reçue concernant les éditeurs inactifs.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez envoyer au Secrétariat ([ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org) ou [dorota.buzon@fao.org](mailto:dorota.buzon@fao.org)) les informations concernant les éditeurs PPI.

## Changements de points de contact en août 2015

En août 2015, les pays et territoires suivants ont nommé de nouveaux points de contact : Afghanistan, Bangladesh, Myanmar, le Nicaragua, Samoa américaines, Vanuatu.



## Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

**Mieux vaut prévenir que guérir**  
**Agissez de façon responsable !**

### SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international ( <a href="http://www.ippc.int/fr">www.ippc.int/fr</a> )

### LIENS UTILES

#### Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

#### Formulaire de notification du point de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

#### Formulaire de notification de l'éditeur PPI

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

#### Manuel d'utilisation du PPI à l'attention des utilisateurs et éditeurs (2013) et Manuel d'utilisation du PPI (Module IV) NOUVELLE VERSION (février 2015).

<https://www.ippc.int/fr/publications/user-and-editor-guide-international-phytosanitary-portal/>  
<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

#### Informations générales sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

#### Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>  
<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

#### Résumé des informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

#### Liste des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

#### Résumé des signalements d'organismes nuisibles communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



### Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Tél: +39 06 5705 4812 | Courriel: [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

Site Internet: [www.ippc.int](http://www.ippc.int)